

Déclaration sur les orientations stratégiques de l'établissement du Creusot



Safran Aircraft
Engines Le
Creusot

Lors du dernier Comité Central d'Entreprise de Safran Aircraft Engines, FO a exprimé ses inquiétudes concernant les orientations stratégiques de l'entreprise et a condamné la fluctuation des niveaux de volume de pièces attribué au site du Creusot.

Le cabinet SECAFI, missionné par les élus du comité d'établissement, a pu mettre en évidence des risques sur l'emploi à travers son analyse et à dresser différents scénarii en fonction de la charge qui pourrait être confiée au Creusot plutôt qu'à l'extérieur.

Cette analyse du cabinet d'expertise va dans le sens du combat mené par vos élus FO pour stopper le délestage des opérations de fin de gamme planifiées avec la Société CHESNEAU.

Pour FO, le temps est venu de rapatrier la charge des DT3-1B et du DT4 cône de SAGEM ELECTRONICS&DEFENSE vers le site du Creusot !

Il est primordial pour peser dans les futures négociations sur l'avenir du site d'obtenir de la charge supplémentaire, les élus FO du Comité d'Etablissement demandent donc à la DL de :

- ✓ Charger la boucle froide en introduisant de nouvelles références de pièces (disques -T,...).
- ✓ Investir dans une brocheuse supplémentaire pour être en adéquation avec les performances de la cellule MCM.
- ✓ Rapatrier la charge de travail délestée à SAGEM site de MANTES.
- ✓ Embaucher les compagnons intérimaires en fin de contrat notamment en cellule ajustage.
- ✓ Créer une cellule d'activité tertiaire spécialisée en R&D au sein de l'établissement.
- ✓ Positionner le site du Creusot en seconde source sur le programme LEAP-1B au vu des tensions internationales entre la Chine et les Etats unis sur la Corée du NORD.

La venue du PDG de Safran Aircraft Engines est l'occasion pour FO, syndicat majoritaire de l'établissement, de faire entendre la voix des salariés concernant leurs attentes vis-à-vis de leur emploi et de leur outil de travail.

Les salariés du Creusot ont rempli leur contrat concernant l'industrialisation du LEAP et sont en cours de remporter la course sur la réduction de son coût de production, ils doivent également récolter le fruit de leurs investissements !

Pour FO, il nous paraît légitime que toutes les réflexions permettant la transition du site vers un centre d'excellence en maîtrise et production du programme LEAP soient engagées en privilégiant un format cible à 200 salariés conditions sine qua non à toutes négociations.

Vous trouverez au recto la déclaration FO lue en plénière de CCE le 14 septembre 2107

Les élus FO, le 18 septembre 2017

Déclaration sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences sur l'emploi



Safran Aircraft
Engines Le
Creusot

La loi Rebsamen du 17 août 2015 a profondément remanié le calendrier des consultations du CE en réduisant de 17 à 3 le nombre de consultations récurrentes.

Les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences sur l'emploi sont traitées au niveau du comité central d'entreprise de SAFRAN AIRCRAFT ENGINES.

Elles regroupent les conséquences à la fois, sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim et aux stages et intègre aussi la consultation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et les orientations de l'entreprise en matière de formation professionnelle.

L'objectif recherché par le législateur était d'améliorer l'efficacité et la qualité du dialogue social au sein de l'entreprise, nous pouvons émettre un sérieux doute sur ce sujet.

Les élus FO du comité d'établissement du site du Creusot ont décidé de missionner un cabinet d'expertise pour les aider à travailler sur l'avis à remettre concernant la politique sociale du site.

Le cabinet SECAFI a pu mettre en évidence des risques sur l'emploi sur le site du Creusot au travers d'une analyse des volumes de pièces réalisées localement et de la politique industrielle menée ce que nous n'arrivons pas à obtenir ou que partiellement en tant qu'instances représentatives ce qui n'est pas tolérable. SECAFI a pu alors dresser différents scénarii en fonction des volumes qui pourraient être confiés au Creusot plutôt qu'à l'extérieur ou dans des usines « low-cost » et préconise qu'un contrat d'objectifs et de moyens à longs termes soit défini pour le site avec le label de site « stratégique » assurant ainsi sa pérennité.

Les élus FO du site du Creusot demande à la Direction Générale de communiquer précisément aux élus du comité central d'entreprise les orientations stratégiques par site ainsi que les conséquences sur l'emploi pour chaque établissement.

Les élus FO demandent à la Direction Générale de communiquer également les plans de charge industriels établissement par établissement sur trois exercices et de se justifier sur les décisions prises unilatéralement de délestage de pièces LEAP au profit d'usines « Low Cost ».

La pression du programme LEAP ne doit pas être synonyme du démantèlement des usines de production française.

Les élus FO rappellent que c'est bien le savoir-faire « made in France » qui a évité une crise sans précédent sur le programme LEAP-1B.

Les élus FO, le 14 septembre 2017.